

DDTM 85 - SERN

10 FEV. 2020

ARRIVEE

**DÉLÉGATION TERRITORIALE DE LA VENDÉE**  
**Département : Santé Publique et Environnementale**

Dossier suivi par: Eric DUBOIS  
Tél. : 02 72 01 57 36  
Mél. : ars-dt85-spe@ars.sante.fr

Monsieur le Directeur Départemental  
des Territoires et de la Mer  
Service Eau, Risques et Nature – Pôle police de  
l'eau  
19 rue Montesquieu - BP 60827  
85021 LA ROCHE SUR YON

La Roche Sur Yon, le

5 FEV. 2020

N° dossier : 85-2019-00574  
Réf. : 19DA11

**Objet :** Lotissement la Nobenne 2 (Saint Hilaire de Loulay) – Montaigu-Vendée

Par courrier du 19 décembre 2019, vous m'avez transmis pour avis le dossier de demande d'Autorisation environnementale au titre de l'ordonnance n° 2017-80 du 26 janvier 2017, portant sur la réalisation du lotissement « la Nobenne 2 », sur la commune de Montaigu-Vendée (Saint Hilaire de Loulay).

Après examen des différents éléments du dossier, je vous informe que je n'ai pas de contributions particulières à émettre sur celui-ci.

P/ Le Directeur de la délégation territoriale de la  
Vendée et par délégation,  
Le responsable de département,

Jean-Marc DI GUARDIA